



AG Remontées Mécaniques Suisses à Wattwil, le 25 octobre 2007

La lutte pour de bonnes conditions cadres : plus actuelle que jamais !

Exposé de Peter Vollmer, Directeur Remontées Mécaniques Suisses

Seule la version orale fait foi.

Concernant la mise en pratique de la nouvelle loi sur les transports à câbles

En première position de notre liste des préoccupations figure – bien sûr à côté de toutes les questions liées au difficile hiver dernier – la mise en pratique de la nouvelle loi sur les installations à câbles. Pour nous, il a toujours été clair qu'après l'approbation de la nouvelle loi qui remplissait près de 90% des requêtes de la branche, nous ne pourrions pas nous reposer sur nos lauriers.

A cette occasion, je n'aimerais même pas évoquer tous les points que nous avons atteints avec l'OFT et qui peuvent être considérés comme des progrès réels pour la branche des remontées mécaniques. Au premier plan figure certainement la simplification de la procédure de construction qui comportait jusqu'ici plusieurs niveaux, à savoir la concession, l'approbation des plans et l'autorisation de construire, en un acte avec une disposition générale d'une autorité et un délai de recours. Pour nous, il était également important que les exigences et les spécifications suisses ne viennent pas compliquer encore celles reconnues dans le cadre de l'UE en occasionnant ainsi des coûts supplémentaires. Dans notre domaine non plus, nous ne voulons pas d'un îlot de cherté suisse.

La loi est une chose, l'édiction de l'ordonnance d'exécution en est une autre, et à cela s'ajoute sa non moins importante mise en pratique, pour laquelle l'Office fédéral responsable joue un rôle central. Nous avons déjà deviné que cette voie pouvait devenir pénible au moment où nous avons constaté que l'OFT n'était pas satisfait des décisions du législateur dans une question centrale pour nous, à savoir la prolongation de concessions et d'autorisations d'exploitation. Sur ce point l'on essayait de renverser la tendance jusqu'au dernier moment, ceci jusque durant les délibérations du Conseil national et des Etats.

Il est important pour moi de souligner que dans presque toutes les questions importantes qui se posent maintenant en rapport avec la mise en pratique et sur lesquelles nous nous « disputons » avec l'OFT, notre avis concorde avec celui du concordat cantonal et des fournisseurs importants. La pratique de l'organe de contrôle du CITT, lequel doit travailler selon les mêmes principes légaux, car la loi sur les installations à câbles est également applicable pour les installations au bénéfice d'une autorisation cantonale, montre que la nouvelle philosophie peut très bien être mise en pratique, et ce à l'avantage de tous.

Il existe également des unités administratives, il faut le mentionner de manière explicite, avec lesquelles s'est développée une excellente collaboration, et qui travaillent très bien dans l'esprit de la nouvelle loi. A titre d'exemple, je mentionnerai les responsables dans le domaine de

l'infrastructure et la section autorisations. Peut-être qu'une partie des difficultés découle également de la mise en place de la nouvelle organisation de l'OFT. Auparavant, avec la section remontées mécaniques, il existait à l'intérieur de l'OFT un centre de compétences au sein duquel la compréhension technique et la responsabilité des autorisations étaient regroupées sous un même toit.

Dans ce processus, Remontées Mécaniques Suisses ne doit pas seulement représenter les requêtes de la branche face aux services et aux autorités de surveillance ; nous sommes également de plus en plus souvent contactés par des entreprises de remontées mécaniques lorsque celles-ci se trouvent concrètement dans une procédure d'autorisation. Dans de telles situations nous aidons dans la mesure de nos possibilités.

Compte tenu du besoin croissant de conseil, le Comité de Remontées Mécaniques Suisses a décidé, pour être en mesure de fournir aux entreprises un service de conseil direct et compétent lors du traitement de cas particuliers, de trouver une solution avec du personnel supplémentaire. Vous connaissez déjà le résultat : avec l'ingénieur Renzi Pesciallo qui travaillait jusqu'ici à l'OFT, nos entreprises disposeront à partir du 1er décembre d'une personne compétente qui connaît les processus internes de l'OFT.

Lors de discussions publiques, mais également dans des publications spécialisées nous avons occasionnellement été mis au pilori parce que nous serions contre les mesures de sécurité nécessaires et que nous accorderions plus de poids aux aspects économiques qu'à ceux de la sécurité. Ceci est un non sens. En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il ne s'agissait jamais de points concrets de la sécurité des installations, mais seulement de questions de processus administratifs auprès des autorités de surveillance.

Il n'est pas tolérable et nous continuerons à nous battre sur ce point, que nos entreprises doivent dépenser de l'argent uniquement pour que les autorités de surveillance soient mieux protégées. Ces moyens sont mieux investis dans les installations et dans la sécurité de l'exploitation. Il serait cependant faux de croire que nous ne sommes en lien qu'avec à l'OFT. Au contraire, pour garantir les intérêts de la branche nous avons affaire à toujours davantage d'offices compétents.

Commission de la concurrence

Actuellement, nous sommes en tractation avec la Commission de la concurrence afin que les entreprises de transport de montagne, ne soient pas soupçonnées de violer le droit dans leurs accords avec les écoles de sports de neige locales.

OFEV

Les rapports avec l'OFEV sont actuellement caractérisés par des discussions en lien avec une ordonnance qui est prévue au sujet des prairies sèches. Sur la base d'un premier projet, une grande partie des destinations de sports d'hiver aurait été gravement préjudicée. Heureusement le dernier mot n'a pas encore été prononcé. Ici également nous maintenons la pression.

Politique touristique/seco

Ici, presque dans l'anonymat, différents projets importants ont passé la rampe. Je pense ici à la nouvelle réglementation sur les instruments d'encouragement de la politique régionale. Pendant un certain temps, il paraissait presque que des instruments d'encouragement importants pour le développement de l'économie dans les régions de montagne allaient être complètement démantelés. En fin de compte, des solutions qui reconduisent dans le fond les instruments de politique régionale actuels ont été approuvées, mais dans l'application celles-ci posent des exigences nettement supérieures. Ceci n'est pas pour nous déplaire. Nous ne sommes pas intéressés à de mauvais investissements de l'Etat qui distordent la concurrence entre les régions et les destinations.

Contrairement à la proposition du Conseil fédéral, le crédit cadre de quatre ans au profit de Suisse Tourisme a même pu être augmenté. En ce qui concerne la coordination de la publicité nationale au contraire, seul un pas hésitant a été réalisé.

Reka, bpa

Concernant les autres relations avec des institutions touristiques, je me limiterai à deux exemples. Après avoir mené différentes discussions très dures sur la question des taux de commission des chèques Reka, il n'a pas été possible de modifier quelque chose dans cette affaire. Nous constatons cependant avec satisfaction que la Reka a placé les chemins de fer de montagne au centre d'une importante campagne publicitaire. Nous savons que de nombreux voyages effectués avec les chemins de fer de montagne ne le sont que grâce aux chèques Reka. La nouvelle campagne d'hiver du bpa quant à elle a provoqué différentes discussions. Ici également, notre branche se considère comme pionnière dans la prévention des accidents. Avec une préparation des pistes appropriée, le balisage des pistes, des actions d'information auprès des hôtes, des patrouilleurs et chefs de pistes bien formés, un travail considérable est effectué. Nous sommes clairement d'avis que l'on ne pratique pas la prévention des accidents par des annonces sensationnelles, mais par des directives positives.

Pour terminer, je tiens à remercier une fois de plus le Comité et son président, les différentes commissions, en fait toute la branche pour la confiance et le soutien dont nous bénéficions. Mes remerciements vont naturellement également à toute l'équipe de Remontées Mécaniques Suisses.